

Travail de la mémoire, politique mémorielle : enjeux des interdits et des refoulés de l'histoire contemporaine

La réflexion sur le travail de mémoire mérite en préalable la clarification des acteurs en jeu, de leur posture au regard de ce travail et du rôle que chacun pourrait y jouer, tant la confusion règne et amalgame des acteurs aux potentialités très diverses.

L'Etat, au premier rang des accusés, fauteur d'« oubli » et d'« occultation » ne maîtrise pas la mémoire dite collective, en admettant qu'il existe une mémoire collective, c'est-à-dire relativement homogène sur l'événement. Au contraire, la mémoire de la guerre d'Algérie est plurielle : Algériens vivant dans leur pays, Algériens immigrés en France, Européens d'Algérie, appelés du contingent, harkis, intellectuels et porteurs de valise engagés contre la guerre en métropole, partisans de l'Algérie française, membres de l'OAS... Elle est aussi vive : ces groupes n'ont cessé de s'exprimer et de s'affronter depuis la guerre d'Algérie ; d'ailleurs, c'est le silence que leur a opposé la société dans son ensemble – et pas seulement l'Etat – qui sonne comme un « oubli », un « refoulement », une « occultation ». Deux difficultés apparaissent : comment espérer la construction d'une mémoire collective à partir de ce socle si hétérogène ? L'Etat est-il en mesure de forger cette mémoire, par des procédures imposées à une société restée longtemps peu réceptive ?

L'hétérogénéité de ces mémoires explique le sentiment que la guerre se rejoue sans cesse. L'historien sort abasourdi de débats qui reproduisent les argumentaires de l'époque même des faits, tandis que son travail peine à se faire entendre tant la version des événements qu'il reconstruit repose sur des problématiques dans lesquels les témoins ne peuvent se reconnaître. Le passage de l'individuel au collectif suppose une prise de distance avec les termes du débat contemporain des faits : c'est ici que peut intervenir l'historien dans une posture délicate de redresseur des déformations des mémoires s'exprimant sur l'événement.

L'Etat est saisi de revendications par ces groupes qui voient en lui le grand ordonnateur du silence collectif. Paradoxalement, pourtant, l'existence même de ces groupes témoigne d'une dynamique de mémoire indépendante de l'action de l'Etat, de même que l'intérêt des médias relève d'une logique propre qui échappe totalement au contrôle étatique. Quels sont ses pouvoirs, alors ? Enseigner, communiquer les archives, concevoir un musée, construire un monument, choisir une date de commémoration : l'Etat peut beaucoup, l'enseignement et l'accès aux archives ont fait des progrès récents, la commémoration reste à organiser. L'enjeu est celui de la construction d'une mémoire nationale. Mais l'Etat ne peut forcer l'esprit des Français, souvent présenté comme le lieu d'un « refoulement » : les Français aurait refoulé ce passé culpabilisant. Soit : à condition que l'événement se soit imprimé dans leur esprit, à un moment ou à un autre. Qu'en est-il ? Qu'ont-ils connu ceux qui n'ont pas été appelés en Algérie ou dont aucun membre de leur famille n'a été appelé, ceux qui vivaient en dehors de la région parisienne, sans lire ces grands quotidiens qui ont animé les débats à l'époque même des faits, ceux qui ne militaient pas dans des organisations politiques, n'assistaient pas aux meetings de la Mutualité, ceux qui n'avaient aucun moyen de se procurer les publications circulant clandestinement ? Quelle place avait la guerre d'Algérie et, en particulier, son cortège de violences aujourd'hui dénoncé, à la radio, aux

actualités cinématographiques et à la télévision qui commençait à se répandre dans les foyers ? Le plus difficile reste à imaginer : avoir vécu en France – en métropole – entre 1954 et 1962 et être passé au travers de la guerre d'Algérie. L'absence de réceptivité de la société aux nombreux témoignages publiés depuis 1962, aux nombreux films ayant la guerre d'Algérie comme théâtre, aux travaux des historiens qui n'ont pas attendu trente ans pour écrire, aux polémiques qui ont déjà eu lieu sans prendre l'ampleur de ces deux dernières années, pourrait ainsi s'expliquer sans refoulement. L'hypothèse est à soumettre au débat.

Le précédent de Vichy pose également problème : il sert de modèle, notamment par le recours à la Justice, mais il a modelé deux couples dont l'application rapide à la guerre d'Algérie se révèle inopérante. Le premier assemble la lumière et la punition : punir les coupables servirait à faire la lumière sur ces événements douloureux. L'ensemble des critiques adressées aux procès Touvier et Papon plaide en faveur du contraire, la version des événements élaborée par la Justice soumettant l'Histoire à de singulières contorsions. Le second couple fait jouer le binôme bourreaux/victimes : que dire des bourreaux – les auteurs de tortures, exécutions sommaires et autres horreurs – aujourd'hui présentés comme des victimes traumatisées par les violences qu'ils ont accomplies ? que dire des victimes – les Algériens – dont certains étaient aussi des bourreaux ? La complexité des parties en présence pendant la guerre d'Algérie, l'utilisation de méthodes également condamnables au regard des droits de l'homme, mais aux explications et motivations radicalement différentes, brouille la grille de lecture. Ainsi s'explique la cascade des dépôts de plaintes se répondant les unes aux autres : victimes de la torture pratiquée par les militaires français, familles de disparus tués par militaires français, harkis tués par le FLN, Européens enlevés par le FLN après l'indépendance...

Reste une dernière dimension à introduire dans le débat : la guerre d'Algérie a connu deux protagonistes. Or, le débat autour de la guerre d'Algérie tel qu'il est posé aujourd'hui est un débat franco-français. La dimension algérienne de la guerre peut-elle être évincée du débat ? La façon dont la guerre d'Algérie resurgit aujourd'hui incite à penser le contraire, les conditions mêmes de cette résurgence étant liées à l'actualité de la guerre actuelle en Algérie ainsi qu'aux rapports entretenus entre les deux Etats ex-adversaires.